

**INSTITUT NATIONAL DE
LA STATISTIQUE**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES

Profil de pauvreté en milieu rural au Cameroun en 2001

Décembre 2002

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
AES-SONEL	American Electrical Services - Société Nationale d'Electricité
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAPA	Cellule d'Appui à la Politique Agricole
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFA	Communauté Financière Africaine
CIRAD	Centre International pour la Recherche en Agronomie de Développement
CSP	Catégories Socioprofessionnelles
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS / DHS	Enquête Démographique et de Santé / Demographic and Health Survey
FOB	Free On Board
FONADER	Fonds National de Développement Rural
GIC	Groupement d'Initiative Commune
GSE	Groupe Socio Economique
INS	Institut National de la Statistique
MCO	Moindres Carrés Ordinaires
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINEFI	Ministère de l'Economie et des Finances
MINEPAT	Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire
ONCPB	Office National de Commercialisation des Produits de Base
PEV	Programme Elargi de Vaccinations
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDP	Programme National de Développement Participatif
RDA	Recommended Dietary Allowances
SIDA	Syndrome Immuno Déficient Acquis
SNEC	Société Nationale des Eaux du Cameroun
UCCAO	Union des Coopératives de Café Arabica de l'Ouest
UE	Union Européenne
UNICEF	United Nations Children's Fund / Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZD	Zone de Dénombrement

SOMMAIRE

	Pages
RESUME EXECUTIF	3
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL	8
CHAPITRE 2. PROFIL DE PAUVRETE MONETAIRE	10
2.1 Présentation générale de la pauvreté rurale	10
2.2 Dimension régionale de la pauvreté rurale	10
2.3 Caractéristiques sociodémographiques des pauvres	11
2.4 Pauvreté et marché de travail	16
CHAPITRE 3. PAUVRETE ET CONSOMMATION DES MENAGES	22
3.1 Dépenses de consommation des ménages et leur distribution	22
3.2 Structure des dépenses de consommation	24
3.3 Principaux produits consommés	25
CHAPITRE 4. PAUVRETE ET BESOINS SOCIAUX DE BASE	28
4.1 Pauvreté et santé	28
4.2 Pauvreté et éducation	32
4.3 Pauvreté, habitat et cadre de vie	34
CHAPITRE 5. PAUVRETE, POTENTIALITES ET GOUVERNANCE	36
5.1 Accessibilité à la terre	36
5.2 Accessibilité au crédit	37
5.3 Possession d'une épargne	38
5.4 Pauvreté et gouvernance	38
CHAPITRE 6. ASPECTS SUBJECTIFS DE LA PAUVRETE	40
6.1 Perception des causes de la pauvreté	40
6.2 Perception des actions d'amélioration des conditions de vie	41
6.3 Perception de l'évolution des conditions de vie	42
CHAPITRE 7. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE	44
7.1 Approche méthodologique	44
7.2 Présentation des données	47
7.3 Présentation des résultats	48
CONCLUSION	51
BIBLIOGRAPHIE	52

RESUME EXECUTIF

L'objectif principal de la présente étude sur les conditions de vie des populations vivant dans les zones rurales au Cameroun en 2001 est d'évaluer le niveau de la pauvreté rurale, son évolution, les disparités régionales et les autres spécificités du phénomène de pauvreté liées à ce milieu. Dans ce cadre, l'étude de la pauvreté monétaire à travers son incidence et son intensité a été privilégiée pour caractériser les groupes socio économiques, les régions et les types de ménages selon les variables démographiques les plus pertinentes. Ensuite, les effets de la pauvreté monétaire sur les conditions de vie des populations ont été examinés, ainsi que l'analyse des potentialités relatives à l'accès à la terre et au crédit. La prise en compte des différentes activités agropastorales en terme de sources de revenus a permis de mieux apprécier les vulnérabilités et les opportunités. Parmi ces activités spécifiques du monde rural que sont l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, la pêche, l'apiculture et la sylviculture, il s'est agi d'identifier les poches de pauvreté par activités et par régions.

L'examen de la consommation des ménages a permis de faire un éclairage sur l'importance de la consommation alimentaire ainsi que sa composition. L'étude de cette consommation par produit a également permis de se faire une idée sur les sources de revenus de leurs éventuels producteurs, ainsi que l'importance de la demande par produit.

Cette étude sur le profil de pauvreté en milieu rural tente de manière prioritaire de répondre à six questions fondamentales concernant les pauvres à savoir : Combien sont-ils ? Où sont-ils ? Qui sont-ils ? Que font-ils ? De quoi sont-ils victimes ? Et quelles appréciations font-ils de leur situation ?

Sur une population estimée à 10,1 millions d'habitants résidant dans ce milieu en 2001, près de 5,3 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté qui est de 232 547 FCFA par équivalent adulte et par an. Ces personnes pauvres ne sont pas capables de disposer de 637¹ FCFA par jour pour vivre convenablement, c'est-à-dire se nourrir et subvenir aux besoins essentiels non alimentaires. Il est important de rappeler ici que cette estimation du nombre de pauvres n'a pas pris en compte les personnes vivant dans des ménages collectifs au sein desquels il existe certainement des pauvres. Ces populations particulières (prisonniers, militaires en casernes, malades, élèves et étudiants en internat, enfants de la rue, etc.) devraient faire l'objet de traitements particuliers, qu'il s'agisse de les identifier, de les caractériser ou d'entreprendre des actions de réduction de la pauvreté en leur faveur.

Après l'évaluation du nombre de pauvres qui renseigne sur l'étendue du phénomène, une évaluation de son intensité a été faite pour mieux apprécier le fossé moyen qui sépare les personnes pauvres du seuil de pauvreté. Le choix des politiques à mettre en place pourra dépendre d'une comparaison entre l'incidence de la pauvreté et son intensité. Un nombre important de pauvres vivant assez proche du seuil de pauvreté peut être apprécié comme une situation tolérable par rapport à un effectif moins important de pauvres vivant dans la stricte misère du fait du fossé qui les sépare du seuil de pauvreté. Les résultats de l'ECAM II situent à 33,3% du seuil de pauvreté l'enveloppe moyenne dont un pauvre du milieu rural a besoin pour sortir de sa situation de pauvreté.

¹ 637 FCFA est le montant journalier correspondant au seuil de pauvreté de 232.547 francs par an et par équivalent adulte

Ce gap moyen séparant les pauvres du seuil de pauvreté correspond à une somme de 77 000 FCFA par an et par personne, soit une enveloppe de près de 406 milliards par an pour l'ensemble des pauvres de ce milieu. Cette somme n'est pas importante en soi dans la mesure où aucune politique durable et efficace de réduction de la pauvreté ne peut consister à distribuer directement de l'argent aux pauvres. En rappelant que 77 000 FCFA par an et par personne n'est qu'une moyenne, il importe de préciser que cette somme peut être plus ou moins élevée chez certaines catégories de ménages. L'examen de la dépense annuelle par équivalent adulte montre qu'en moyenne, un ménage non pauvre du milieu rural dépense près de 3 fois plus qu'un ménage pauvre. Si l'on ajoute qu'en moyenne un ménage appartenant aux 20% des plus riches consomme 5,6 fois plus qu'un ménage appartenant aux 20% des plus pauvres, on peut affirmer que les questions d'inégalités ne sont pas étrangères à la situation actuelle de la pauvreté dans le milieu rural.

A la question de savoir où sont les pauvres du milieu rural, il apparaît clairement que leur concentration est un peu plus forte dans certaines régions. Sur les 5 255 000 pauvres recensés, 67% vivent dans les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre. Dans cet ordre, ces quatre provinces abritent respectivement 27% ; 16,6% ; 11,5% et 10,9% de pauvres du milieu rural. La dépense annuelle par équivalent adulte dont la moyenne nationale se situe à 462 000 francs CFA résume pour chaque ménage l'ensemble de ses opportunités de générer des revenus ; la zone rurale se présente alors comme offrant moins d'opportunités avec une consommation par équivalent adulte par an de 340 000 FCFA contre 688 000 FCFA en milieu urbain.

Parmi les dix provinces du pays, les quatre où la pauvreté rurale sévit sévèrement en terme d'ampleur du phénomène sont donc connues, et l'on pense que les problèmes d'enclavement figurent parmi ceux qui expliqueraient cette situation.

Pour savoir qui sont les pauvres, on s'est intéressé au sexe des chefs de ménages, à leur niveau d'instruction, à leur âge, à leur situation d'activité et à la taille des ménages qui sont apparus comme les cinq variables les plus pertinentes pour les caractériser. S'agissant du sexe, les ménages dirigés par les femmes connaissent une incidence de pauvreté légèrement inférieure à celle observée dans les ménages dirigés par les hommes. Plus de 8 pauvres sur 10 habitent un ménage dirigé par un homme et 51,8% de personnes pauvres sont des femmes.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, sur les 5 255 000 individus pauvres, 2 495 000 n'ont jamais été à l'école (système scolaire officiel), soit 47,5% de pauvres. L'incidence de la pauvreté baisse au fur et à mesure que le niveau scolaire augmente. Il apparaît donc que plus l'on a un haut niveau d'instruction, plus on est à même de saisir les opportunités de générer des revenus. La lutte contre l'analphabétisme devrait s'inscrire comme une des actions du programme de réduction de la pauvreté.

Par rapport à l'âge, l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dont l'âge du chef est inférieur à 30 ans, et augmente de manière régulière avec l'âge jusqu'à 49 ans avant de commencer à baisser. On observe ainsi un effet de génération ; les jeunes générations ont l'avantage d'être plus scolarisées et de diriger des ménages de taille plus petite. Ceci fait partie des facteurs qui rendent leurs ménages moins vulnérables.

La pression démographique est un facteur aggravant de la pauvreté dans la mesure où l'incidence de la pauvreté croît régulièrement avec la taille des ménages. De même, en considérant la situation matrimoniale, les ménages dont le chef est marié polygame a la plus forte incidence de pauvreté (57,1%) liée probablement à la taille de ménage la plus élevée qui est de 7,6 personnes dans cette catégorie de ménages.

L'insertion des populations dans le circuit économique est très importante dans la mesure où elles y réalisent des activités de création des richesses. Le taux d'activité au sens du BIT est d'environ 79% et le chômage est presque inexistant en milieu rural. Cependant, l'activité ne prémunit pas toujours de la pauvreté. Seulement 5,8% de pauvres sont soit inactifs soit au chômage. Il a été identifié que plus de 7 pauvres sur 10 vivent dans les ménages d'exploitants agricoles. Les emplois ruraux étudiés concernent les ménages dont les membres pratiquent l'agriculture, la pêche, l'élevage et la chasse. Il s'agit des emplois précaires dans la mesure où les ménages qui y sont classés connaissent des taux de pauvreté plus élevés que la moyenne globale de 40,2% pour l'ensemble des ménages du milieu rural. Ces taux moyens sont respectivement de 42,8% ; 45,3% et 41% pour les ménages agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

Les autres groupes auxquels on devrait accorder une priorité sont ceux des dépendants agricoles informels et des invalides/autres inactifs. Ce dernier groupe est particulièrement vulnérable avec l'incidence et l'intensité de pauvreté les plus fortes. Du moment que l'on sait ce que font les pauvres, il est important de leur fournir l'encadrement nécessaire afin qu'ils développent leurs potentialités. Ils relèvent rappelons-le, des ménages d'agriculteurs et de travailleurs du secteur informel.

La consommation par équivalent adulte est plus faible en milieu rural qu'en zone urbaine. De plus, les pauvres du milieu rural enregistrent des consommations par équivalent adulte plus de deux fois moins importante que les non pauvres du même milieu, soit 160.000 FCFA par personne et par an contre 340.000 FCFA. Les ménages ruraux consacrent 55,3% de leurs dépenses de consommation à l'alimentation qui incluent les dépenses de boissons, de café/restaurant et de tabacs. Ce niveau de consommation est de 54,8% chez les ménages non pauvres, contre 57,4% chez les ménages pauvres. Ce niveau de dépense alimentaire tranche nette avec le milieu urbain où les ménages consacrent dans l'ensemble seulement 33,1% de leurs dépenses à l'alimentation. En ce qui concerne la nature des produits consommés, les produits vivriers ont un poids plus important dans la consommation en milieu rural par rapport au milieu urbain ; s'agissant de la consommation des produits de la pêche, le poisson fumé et le maquereau frais dominant autant en ville qu'en milieu rural ; par rapport aux produits de l'élevage et de la chasse la différence entre les deux milieux s'observe au niveau des produits laitiers et du gibier ; le gibier est plus présent dans les plats en milieu rural alors que les produits laitiers sont plus consommés en ville.

Le milieu rural est également défavorisé en matière d'accessibilité aux services socio de base. Au plan de la santé, le taux d'immunisation des enfants de 12 à 23 mois contre les maladies du PEV est de 50,3% en milieu rural contre 55% au niveau national. La dépense moyenne par an pour la santé d'une personne est de 13.000 FCFA contre plus de 22.000 FCFA au niveau national. S'agissant de l'éducation, la dépense moyenne par an consacrée à l'éducation d'un enfant est de 25.000 FCFA en milieu rural contre un peu plus de 48.000 FCFA au niveau national. Au sein du milieu rural, les ménages non pauvres consacrent en moyenne 38.500 FCFA à l'éducation de chacun enfant, contre une moyenne de 13.500 FCFA dans les ménages pauvres.

Le crédit quant à lui est un véritable obstacle au développement si l'on en juge par le faible nombre des demandes de crédit d'investissement satisfaites. Le taux d'accès d'environ 12 % est un taux net calculé sur les ménages ayant demandé un crédit d'investissement. Il est de moins de 5 % si on le calcule par rapport à tous les ménages, y compris ceux qui n'en ont pas fait de demande peut être par anticipation du refus.

Les principales causes de la pauvreté citées par les chefs de ménages indépendamment de leur niveau de vie sont par ordre d'importance décroissante la baisse ou l'insuffisance des revenus, l'absence de l'emploi, le manque de route, la corruption ou mauvaise gestion des ressources publiques et le faible niveau d'instruction. Les actions prioritaires dont les ménages pensent qu'elles sont susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie concernent la création des emplois, le désenclavement des zones rurales, la garantie des justes prix aux produits agricoles et l'accès aux soins de santé.

La perception des conditions de vie des populations par rapport à celles de leurs parents indique que plus du tiers des ménages estiment vivre dans des conditions moins bonnes que ceux de leurs parents et plus de 60% déclarent vivre au moins comme leurs parents. Lorsque la comparaison est faite entre les années 1996 et 2001, plus de la moitié des ménages estiment vivre moins bien en 2001 qu'en 1996, et 17% considèrent que leur situation est restée inchangée. Ces perceptions relèvent des appréciations individuelles et personnelles des chefs de ménages et sont par conséquent subjectives.

Globalement donc, le milieu rural supporte plus le poids de la pauvreté que le milieu urbain. L'agriculture non modernisée, l'insuffisance des investissements collectifs, la précarité des emplois ruraux et dans une moindre mesure la pression démographique dans certains ménages rentrent dans l'explication de cette situation.